

Mémoire présenté  
au Bureau d'audience publique sur l'environnement

Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec

Par

Pierre Bluteau

# Mémoire au BAPE

Mandat : Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec

Pierre Bluteau, Leclercville

## **Présentation de l'auteur :**

Je suis un citoyen de Leclercville depuis plus de 35 ans. J'ai, dans un rayon de 20 km autour de chez-moi une dizaine de puits de gaz de shale dont quatre (Leclercville et St-Édouard) entreront en production en 2011. Je suis donc préoccupé par le développement de cette filière énergétique.

## **Remarques préliminaires :**

J'ai hésité, comme citoyen, à venir m'exprimer devant ces audiences du BAPE. Pas que je craignais de m'y exprimer, que je n'avais pas d'opinion sur le sujet ou que mes arguments n'étaient pas assez bien étayés. J'ai hésité, comme plusieurs personnes que je connais, car je trouve le mandat qui vous a été confié par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable totalement inadéquat dans les circonstances. Il eut fallu qu'on vous donne un mandat beaucoup plus général sur toute la filière du gaz de shale jusqu'à se poser la question des besoins du Québec pour ce type d'énergie fossile non conventionnelle. Il faudra bien qu'on le fasse ce débat énergétique au Québec. Quelle société voulons-nous laisser à nos enfants et à nos petits-enfants ?

## **Mon intérêt pour le dossier des gaz de shale :**

Il y a quelques années le Ministre de l'environnement du Québec monsieur Claude Bécharde venait à St-Édouard-de-Lotbinière afin d'y inaugurer le lancement de la première exploration de gaz naturel par la compagnie Talisman Energy de Calgary. À cette époque on entendait et on lisait que le Québec avait la chance d'avoir en son sous-sol des quantités impressionnantes de gaz naturel. J'étais de ceux qui se réjouissaient d'une telle richesse sous nos pieds.

Je croyais alors que nous avions affaire à du gaz naturel qui sortait naturellement des puits comme en Alberta.

À l'hiver 2010, en revenant de Québec j'aperçois, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Laurier-Station une flamme qui irradiait le ciel en direction ouest. Plus j'avancais sur la route en direction de chez-moi à Leclercville et plus cette flamme se faisait intense. Arrivé à St-Édouard je pensais qu'il y avait un incendie dans une ferme au sud du village et, comme j'y connais des amis, je décidai d'aller vers ce qui me semblait l'origine du feu. Je me suis rendu devant la torchère du puits de St-Édouard opéré par la compagnie Talisman Energy et me rendit compte que c'était du sérieux et qu'on venait de trouver du gaz à quelques kilomètres de chez-moi.

À cette époque nous n'entendions pas vraiment parler des gaz de shale dans les médias. Toutefois quelques heures sur des moteurs de recherche internet m'ouvrirent les yeux. Ce gaz n'avait de naturel que le nom. C'était du gaz non conventionnel qu'il fallait forcer à sortir du sol. Plus je lisais sur le sujet et plus je devenais inquiet. Il fallait que je partage ces connaissances avec mes concitoyens. Lors d'une rencontre publique sur le dossier des gaz de shale organisée par le critique en environnement de l'Opposition officielle du Québec, monsieur Scott McKay, à Fortierville j'ai alors pu rencontrer des citoyens qui, comme moi, se posaient de sérieuses questions sur le sujet.

J'ai alors suggéré que nous formions un petit comité de vigilance sur les gaz de shale dans ma région de Lotbinière-Bécancour. Ce petit comité de citoyens a tenu plusieurs rencontres publiques afin de partager nos informations et répondre aux questions d'une façon différente des compagnies gazières.

### **Mes inquiétudes dans le dossier des gaz de shale :**

Je ne suis pas un scientifique; je n'ai aucune formation en géologie ou en chimie. Je ne suis qu'un simple citoyen qui utilise son gros bon sens dans ce dossier.

Aux États-Unis, après plus de 10 ans d'exploitation et plus de 500 000 puits creusés les problèmes commencent à surgir. Explosions, puits d'eau potable contaminés, atmosphère polluée etc. Comme les méthodes d'exploitation sont les mêmes qu'au États-Unis je ne vois pas comment nous pourrions éviter de telles catastrophes ici au Québec, dans la Vallée du St-Laurent.

Lors de la rencontre organisée à Bécancour par l'Association pétrolière et gazière du Québec un jeune ingénieur à l'emploi de Junex est venu expliquer les causes de la pollution d'une nappe phréatique en Pennsylvanie, croyant calmer le jeu. Il y a eu, dit-il, trois erreurs humaines. Le béton a été mal coulé dans la gaine traversant la zone aquifère, on a essayé de le réparer, une valve n'a pas été fermée à temps et la pollution est arrivée. Sommes-nous à l'abri de telles erreurs humaines au Québec ?

Demeurant à Leclercville j'ai subi le passage incessant de camions remorque devant chez-moi pendant des mois en 2010. Des camions pour transporter tout le matériel nécessaire au forage et à la fracturation des deux puits installés dans notre forêt publique. Des camions pour transporter l'eau nécessaire au forage et à la fracturation. Des camions pour transporter le matériel une fois le forage et la fracturation terminée et des camions de 6 heures le matin à 18 heures, sept jours par semaine, pendant un mois afin de transporter l'eau usée vers un autre puits. Tout cela pour deux petits puits en mode exploration. J'ose à peine imaginer ce que sera notre vie quand on implantera des dizaines de puits semblables dans mon voisinage.

J'habite cette terre agricole depuis 35 ans. J'ai choisi de vivre ici pour y élever ma famille. Je suis en zone rurale et j'y suis heureux. De quel droit les compagnies gazières et le gouvernement peuvent-ils changer ainsi la vocation d'une région. Il n'y aura jamais de forage sur ma terre agricole mais les terres

voisines étant propriétés de producteurs agricoles n'y demeurant pas rien n'empêcheraient ceux-ci de louer une partie de ces terres à une compagnie gazière. Je serais alors à proximité d'une zone industrielle. Ce n'est pas normal.

#### **Des risques qui n'en valent pas la peine :**

Dans ce dossier, comme dans beaucoup d'autres, on a affaire à deux attitudes possibles. Penser aux retombées économiques immédiates et limitées dans le temps ou avoir une préoccupation à plus long terme et réfléchir aux conséquences de nos actes pour nos enfants et nos petits-enfants. C'est sûr qu'il y aura des retombées économiques à cette exploitation des gaz de shales; le nier ne sert à rien. Le choix est clair : l'eau ou le gaz !

Nous avons la chance au Québec de pouvoir compter sur une des plus grande réserve d'eau douce au Monde. C'est la plus grande richesse que nous pouvons laisser aux générations futures. Les États qui seront riches dans quelques décennies seront ceux qui auront l'eau. Pouvons-nous risquer de tarir cette richesse ?

Monsieur Caillé dit qu'il faut savoir gérer le risque. Qu'inévitablement il pourrait y avoir des problèmes mais ce sera marginal. Tant qu'à moi-même un seul cas de pollution de la nappe phréatique, un seul cas de déversement de produits toxiques, un seul cas d'explosion serait de trop.

#### **L'avenir énergétique est ailleurs :**

Le temps de l'énergie fossile est révolu. L'extraction facile de ces énergies est chose du passé. Il faut maintenant utiliser des méthodes d'extraction plus sophistiquées et ayant de grand impacts environnementaux afin d'utiliser le pétrole ou le gaz. Il vaudrait mieux oublier, le plus rapidement possible, ces énergies de l'ancien temps et se tourner résolument vers des énergies renouvelables. Nous avons la chance unique, au Québec, de réaliser ce virage technologique sans gros effort. Là encore, dans quelques années il y aura une valeur ajoutée aux produits manufacturiers à faible empreinte de carbone. La vraie création d'emploi, la vraie création de richesses se trouve là. Mais là n'est pas votre mandat.

#### **En conclusion :**

Je vais continuer, avec mes concitoyens, à m'opposer à cette filière énergétique d'un autre âge. Je vais le faire pour mes enfants et mes petits-enfants. Je sais qu'un jour le bon sens prendra le dessus. Peu importe les règlements d'encadrement, les mesures d'atténuation et les lois que votre Commission proposera afin d'implanter de façon « plus sécuritaire » cette industrie gazière au Québec les risques seront toujours présents et notre sous-sol sera pollué par des contaminants pour toujours. La vraie question aura été évacuée : Quel avenir énergétique pour le Québec